

## TARIFS.

Déterminés en fonction de votre quotient familial

*\*Labélisation Colos apprenantes en cours de validation pour permettre aux familles de 0 à 1500 de bénéficier d'une prise en charge.*

De 0 à 600.....	123.5 €
De 601 à 900.....	142.5 €
De 901 à 1200.....	161.5 €
De 1201 et +.....	190 €

Tarifs annuel de gestion, de 5 €, si votre enfant, n'est pas inscrit au Service jeunesse

## INSCRIPTIONS.

Pré-Inscription obligatoire via le portail familles, rubrique Séjours.

*Si votre inscription est validée, vous en serez informés..*

Attention, toute demande provenant d'un dossier non complet, pourra être refusée

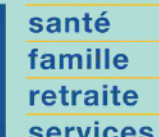
<http://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>

**Ouverture des inscriptions : mercredi 29 mai 2024**

## MODALITÉS.

- Prélèvement ( contactez Léna )
- Chèque E-CESU ( selon les règles en vigueur )
- Chèques vacances ( selon les règles en vigueur )
- Espèces, chèque bancaire ( à votre centre des impôts ou buraliste partenaire )
- Carte bancaire via le portail famille.

*Séjour déclaré auprès du ministère de la cohésion sociale.*



# PROJET PÉDAGOGIQUE

## SÉJOUR "SILLÉ PLAGE"

*À Sillé le Guillaume*

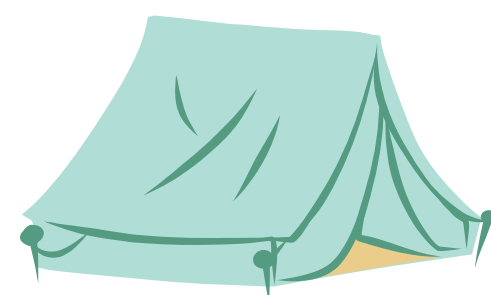
Du 15 au  
19 Juillet 2024



# #1 — LE DESCRIPTIF DU SÉJOUR



**Le séjour aura lieu au :**  
CAMPING La Forêt  
1926 Route de Sillé Plage  
72140 Sillé-Le-Guillaume  
☎ 02 43 20 11 04



*Situé dans les Aples Mancelles, ce camping offre un cadre Slow life à 400 mètres des plages de sable du Lac de Sillé-Le-Guillaume*

- Ce séjour se déroulera **du 15 au 19 Juillet 2024** sur 5 journées et 4 nuitées. C'est un séjour fixe, sous toile de tente et en gestion libre par les animateurs. Nous nous rendons sur place avec 3 minibus.
- Il peut accueillir **24 jeunes entre 11 à 17 ans** issus des différents services jeunesse de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (8 jeunes / structure) dont quelques uns en situation de handicap et **3 animateurs**.

# #2 — L'ÉQUIPE

**Le séjour sera encadré par 3 animateurs :**

- CHAVENEAU Clément: Directeur du séjour - Licence sciences sociales
- BLAIN Emmanuel : Animateur du séjour - BPJEPS LTP
- Recrutement d'une animatrice en cours

*Chaque animateur aura une pause chaque jour et une réunion d'équipe aura lieu chaque soir après le couché des jeunes afin de faire le point sur la journée qui vient de s'écouler mais aussi de préparer celle du lendemain.*

**Pour tous renseignements durant le séjour, vous pouvez contacter  
Clément au 07 87 68 65 48**

# #7 — LE TROUSSEAU

Voici la liste non exhaustive des équipements et vêtements que le jeune doit apporter au séjour :

- ✓ Affaires de rechange (slips, chaussettes, T-shirts, Pantalons, jogging, Shorts, Pulls...), marquées au nom du jeune de préférence.
- ✓ Un sac à dos & une gourde (ou bouteille d'eau personnelle)
- ✓ Des baskets (fermées et & des vêtements de pluie)
- ✓ Trousse de toilette (1 brosse à dents, dentifrice, 2 serviettes et 1 gant de toilette, savon et shampoing, brosse, cotons-tiges etc.).
- ✓ Un duvet & un oreiller
- ✓ Un matelas pneumatique (avec gonfleur) ou matelas mousse
- ✓ Une crème solaire, des lunettes & une casquette
- ✓ Un maillot de bain et une serviette de plage
- ✓ Une paire de tongs ou de claquettes (pour la douche)
- ✓ Un sac de linge sale
- ✓ Une lampe torche et **une tente** ( arrange toi avec tes amis )
- ✓ Un pique-nique pour le lundi midi (obligatoire)
- ✓ Un rouleau de papier toilette
- ✓ Un gilet jaune pour une rando en toute sécurité
- ✓ Vieille paire de basket pour les activités nautiques



**TEST D'AISANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE**



## #5 — LE RÈGLEMENT

Lors de la première journée, les jeunes et les animateurs se réuniront pour **définir ensemble les "règles de vie"** qui s'appliqueront pendant le séjour.

**Alcool et drogues ne sont pas autorisés** pendant le séjour. Des temps pour les fumeurs seront mis en place avec **une autorisation parentale**. Ces temps seront individuels et encadrés par un membre de l'équipe à l'extérieur du camping. Les cigarettes seront conservées dans la tente animateur.

Si un jeune présentait des comportements inadaptés à la vie collective, le mettant en danger lui ou un des membres du groupe, que l'équipe d'animation n'arrive pas à gérer sans perturber le bon déroulement du séjour, la sanction pourrait aller, selon la faute, **de l'avertissement à l'exclusion du séjour** (aux frais des parents).

## #6 — LES OBJECTIFS DU SÉJOUR

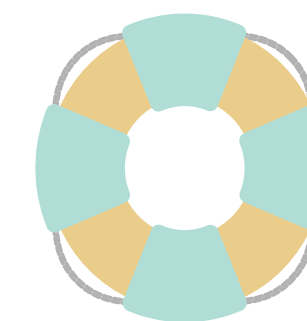
*L'objectif principal de l'équipe est que les jeunes passent de bonnes vacances en toute sécurité physique et affective.*

**Voici les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe en lien avec le projet pédagogique du service jeunesse :**

- Accompagner les jeunes à l'ouverture vers l'extérieur (participer / s'impliquer à la vie de la commune, découvrir un nouvel environnement, aborder des alternatives / réflexes écologiques ...)
- Développer la capacité d'agir (Accompagner la prise d'initiative, familiarisation avec la notion de responsabilité lors des sorties en autonomie ...)
- Renforcer le vivre ensemble (mélange des jeunes, expérience sociale, découverte de la vie collective, réflexes d'entraide et de partage ...)

**Des temps de bilan seront proposés régulièrement aux jeunes vacanciers !**

## #3 — LES ACTIVITÉS PROPOSÉES



**Ce séjour est basé sur la découverte d'activités physiques et sportives ! Les animateurs vous concoctent des jeux et ateliers de découvertes ludiques autour du sport et du bien être.**

**L'objectif principal étant de faire passer un superbe séjour à vos enfants !**

**Voici le programme de la semaine \* :**

- Voile
- Paddle
- Olympiades en lien avec l'actualité
- Balade, découverte des sentiers des Alpes Mancelles.
- Plage, baignade
- Découverte de la nuit des Chimères au Mans
- Animations concoctées avec soin par l'équipe.



**L'activité nautique se fera avec un intervenant qualifié, dans des locaux et lieux adaptés à l'activité et au nombre de participants, dans le respect des conditions sanitaires et sur une zone surveillée.**

**Les activités de baignade se feront sur une zone surveillée avec l'équipe d'encadrement. Dans le respect des consignes dictées par la réglementation en vigueur et du Maître-nageur du site.**

**Les veillées mises en place par les animateurs du séjour, permettent à l'ensemble du groupe de partager un temps calme et divertissant.**

**Pour chaque activité, nous nous déplacerons en minibus ou à pied.**

*\*Certaines activités peuvent être amenées à être annulées ou modifiées en fonction de la météo et du contexte sanitaire.*



# #4 —

## L'ORGANISATION GÉNÉRALE

### + La journée type

#### 7H30 Les premiers levés !

Dans nos séjours, pas de réveil à heure fixe ! Nous permettons aux jeunes de se lever à leur rythme.

#### 8H30 Des forces au petit déjeuner !

Moment incontournable de la journée, le petit-déjeuner avec les copains permet de partir du bon pied ! Les jeunes ont besoin d'énergie et y trouveront de quoi se restaurer de manière complète et équilibrée.

Les animateurs partagent leur petit-déjeuner, ainsi que tous les autres repas, avec les jeunes. C'est pour eux l'occasion de discuter, nouer des liens et d'évoquer les activités de la journée.

#### 9H30 On se prépare !

Rangement des tentes, petite toilette, préparation pour l'activité.

#### 9H45 Le départ !

Départ pour l'activité prévue.

#### 12H30 Déjeuner du midi !

Repas pris au camping ou pique-nique. Menus équilibrés confectionnés sur place. Entrée – Plat – Dessert à chaque repas.

#### 13H30 Temps calme / libre !

Selon les envies des jeunes, digestion, repos, ballade ... et préparation pour l'activité.

#### 14H00 Le départ !

Départ pour l'activité prévue.

#### 17h00 Le goûter !

Goûter sur le camping ou en extérieur selon le lieu de l'activité.

#### 17H30 Temps libre !

Douches et temps libre, préparation du repas du soir ...

#### 19H30 Repas du soir !

Repas pris au camping. Menus équilibrés confectionnés sur place. Entrée – Plat – Dessert

#### 21H30 Veillées !

Sortie nocturne ou veillée au camping : moment très apprécié par les jeunes !

#### 22H30 À demain !

L'heure du coucher variera en fonction de l'activité prévue par les animateurs.

## Les repas

Tous les repas sont élaborés sur place. Les jeunes participent sous la responsabilité d'un animateur à l'élaboration des repas, la préparation de la table, la vaisselle et le rangement. Toute la vaisselle est fournie par le service jeunesse. (y compris les couverts). L'équipe sera très attentive à la manière dont les jeunes s'alimentent. Ils seront incités à goûter à tous les produits et devront manger un minimum à chaque repas pour assurer leur bonne santé.

Nous attachons une grande importance à la qualité, à l'équilibre des repas et à ce qu'ils soient préparés dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Pour tout **régime alimentaire** particulier nous sommes en mesure de nous adapter, n'hésitez pas à nous en informer.

## La santé

Les animateurs seront très attentifs à l'état de santé de vos enfants et s'occuperont de faire les soins pour les "petits bobos". En cas de doute sur l'état de santé d'un jeune et apparition de symptômes "anormaux", il sera conduit chez un médecin. Aucun médicament ne sera donné sans avis médical ou sans ordonnance. Les traitements en cours ne seront administrés **qu'avec une ordonnance**. Ils devront être étiquetés au nom du jeune et seront rangés dans la tente animateur.

## L'hébergement

Les jeunes dormiront sous toile de tente fournies par les familles. Ils seront répartis par deux minimum & la mixité ne sera pas tolérée. Bien entendu, les animateurs dormiront à proximité des jeunes.

## La répartition des rôles

Les jeunes participeront tout au long du séjour et à tour de rôle aux différentes tâches à effectuer (préparation des repas, vaisselle, ménage etc ...)

## Le téléphone portable

L'utilisation du téléphone portable sera acceptée mais limitée.

## L'argent de poche & les effets personnels

L'argent de poche est autorisé mais nous laissons le soin à chaque famille de définir le montant pour la semaine et il sera sous sa responsabilité.



**Les objets de valeurs (Smartphone, tablette, appareil photo, jeux électroniques, bijoux,...) ne sont ni nécessaires ni conseillés, en cas de perte, de casse ou de vol il en va de la responsabilité du jeune.**

